



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PROMOTION SANTE VALAIS (PSV)

Le lundi 13 juin 2019 à l'AVE de Sion, à 16h30

Présents : Dr Ambord Christian, Mme Ançay Emmanuelle, Prof. Bridevaux Pierre-Olivier, Mme Caliesch Vanessa, Dr Dayer Eric, Dr Dessimoz Cédric, M. Favre Dominique, Mme Micheloud Sandra, M. Moix Jean-Bernard, Mme Morard Emilie, Prof. Tschopp Jean-Marie, Mme Tristan Martine, M. Von Roten Boris, Mme Vouillamoz Valérie, M. Zufferey Philippe, Mme Giachino Nadia (PV).

Excusés : M. Buttet Jérôme, Dr. Dupuis Georges, Mme Schmid Paola, Dr. Studer Daniela, M. Tornare Yann,

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 04.06.2018
2. Rapport d'activités de l'année 2018
3. Comptes 2018, bilan et décharge au comité
4. Nomination organe de contrôle
5. Révision des statuts
6. Nomination du comité et des membres d'honneur
7. Divers

Préambule

M. Dominique Favre, Président, ouvre la 70ème Assemblée générale (AG) en souhaitant la bienvenue aux membres présents et excuse les personnes retenues par d'autres obligations.

M. Favre soumet l'ordre du jour qui est accepté.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 04.06.2018

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

Décision :

Le procès-verbal est accepté tel quel à l'unanimité par l'assemblée.

2. Rapport d'activités de l'année 2018

M. Jean-Bernard Moix présente le rapport d'activités 2018.

Ligue pulmonaire : légère augmentation des CPAP ainsi que des appareils à oxygène, ceci est aussi dû au vieillissement de la population. Aussi de nombreux cas de tuberculose causés, un cas dans une école qui a suscité beaucoup de peur dans les familles, mais sans suite. Jean-Bernard Moix revient sur la philosophie de notre association : le but n'est pas que la remise d'appareils respiratoires, mais surtout de prendre soin de nos patients avec un suivi grâce à nos consultations « conseil et soins », notre service de « consultation sociale » ainsi que toutes les prestations en amont d'une éventuelle maladie pulmonaire par des campagnes d'information et de dépistage précoce. La Ligue soutient également des projets de recherche.

La Ligue s'investit également dans l'initiative « oui à la protection des enfants contre la publicité pour le tabac », initiative pour protéger nos enfants et nos jeunes contre la publicité pour le tabac.

La mise en place du programme « RespiFit Valais » qui est un programme de réhabilitation pulmonaire ambulatoire pour les personnes atteintes d'une maladie respiratoire chronique entraînant un essoufflement.

Le programme « Mieux vivre avec une BPCO » rencontre également un vif succès avec toujours la même philosophie de s'occuper au mieux du bien-être de nos patients en tenant compte de leurs soucis. L'étude d'Helsana nous a d'ailleurs prouvé qu'un bon suivi des patients permet une meilleure qualité de vie et une économie financière importante auprès des caisses-maladies.

Dépistage du cancer : Nous fêtons cette année les 20 ans du dépistage du cancer du sein. Notre programme est de très bonne qualité avec le taux de participation le plus élevé de Suisse. L'âge du dépistage est augmenté de 70 à 74 ans depuis 2019.

Le dépistage du cancer du côlon est en phase de préparation, le programme va débuter dans le courant du 1^{er} trimestre 2020.

Santé scolaire : Pas loin de 45'000 élèves sont touchés par le système de la santé scolaire, une réflexion sur le thème du surpoids et des mesures concrètes à prendre sont à mettre en place. Les infirmières rencontrent de plus en plus des problèmes psychosociaux tels que la maltraitance, la problématique des écrans. M. Moix relève également que le canton du Valais a l'un des meilleurs taux de vaccination de Suisse.

Promotion de la santé : Le domaine PS est responsable de programmes et d'offres de prestations dans la promotion de la santé ainsi que dans la prévention. En ce qui concerne la santé globale, 55 % de la population valaisanne habite dans une commune labélisée « Commune en santé », plus de 9'200 repas par jour sont servis sous le label « Fourchette verte ». L'«Escape Addict» rencontre un vif succès auprès des jeunes, il s'agit d'un outil de prévention multi-addictions qui permet une réflexion sur les mécanismes sous-jacents aux consommations et conduites à risque. Le « Label Fiesta » et « Be My Angel » sont des programmes avec action directement sur le terrain. M. Moix remercie vivement tous les partenaires dans les divers projets, les actions sont constructives et nous notons une excellente efficacité entre les diverses parties.

Décision :

Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2018, bilan et décharge au comité

M. Favre présente et commente les comptes et bilan de l'année 2018. Il relève les bonnes finances de l'association avec un résultat d'exploitation de Fr. 1'016'544.00.

L'excédent de recettes est réparti entre les fonds de PSV (école et institutions, informatique, recherche), ainsi qu'un don à la fondation LVPP de promotion de la santé afin de soutenir le lancement du programme de dépistage organisé du cancer du côlon.

Mme Sandra Micheloud lit une partie du rapport de l'organe de révision et M. Sébastien Morisod, vérificateur de comptes de la fiduciaire Künzle SA de Monthey atteste que les comptes sont conformes à la loi et respectent les critères RPC21.

Décisions :

Les comptes 2018, le bilan ainsi que le rapport de révision est accepté à l'unanimité. L'assemblée générale donne décharge au comité.

4. Nomination organe de contrôle

Décision :

L'Assemblée générale reconduit, à l'unanimité, le mandat de la fiduciaire Künzle SA comme organe de révision, pour une durée de 2 ans.

5. Révision des statuts

Voir annexe : Projet statuts PSV 2019

Le projet de révision des statuts a été envoyé aux membres du comité et à leurs représentants. Les modifications sont examinées par l'assemblée générale.

Les principales modifications sont les suivantes :

- **Art. 3 Buts** : promotion de la santé, point 2, ... la prévention des maladies transmissibles ou en progression significative...
- **Art. 4 Membres** : suppression lettre f. les Ligues pulmonaires locales
- **Art. 6 Organes** : ajout de la direction et suppression de la commission médicale dans les organes consultatifs (suppression de l'ancien Art. 14)
- **Art. 8 Attributions à l'Assemblée générale** : ajout lettre j. toutes autres affaires lui revenant conformément aux présents statuts ou à la législation
- **Art. 9 Organisation du Comité** : les membres du personnel ne peuvent pas devenir membre du comité
- **Art. 10 Attributions du Comité** : lettre g. il octroie le droit de signature collective au directeur avec le président ou le vice-président et au directeur adjoint avec le président ou le vice-président

- **Art. 11 Direction** : ajout des attributions de la Direction
- Dans tout le document, modification de l'organe de contrôle en organe de révision

Le Prof. Jean-Marie Tschopp propose à l'art. 3 de modifier le texte « de maladies transmissibles ou en progression significative » par des « maladies transmissibles ou non transmissibles ».

Art. 3

...

« la mise en oeuvre de programmes dans les domaines du dépistage, de la prévention des maladies transmissibles **ou non transmissibles** ~~ou en progression significative et, de l'alimentation et du mouvement et d'autres maladies en progression significative~~

...

Conformément aux statuts le Département de la santé ainsi que la Ligue pulmonaire suisse ont approuvé au préalable la nouvelle version des statuts.

Décision :

Toutes les modifications prévues dans le projet de modification des statuts ainsi que la proposition de modification du Prof. Jean-Marie Tschopp mentionnée ci-dessus sont acceptées à l'unanimité. Les nouveaux statuts sont donc approuvés à l'unanimité.

6. Nomination du comité et des membres d'honneur

Le comité a été réélu l'an dernier pour une durée de 4 ans.

Remarque : Lors des derniers PV des assemblées générales du 21 mai 2013 et du 27 mai 2014, il a été omis de transcrire officiellement deux membres d'honneur. Il s'agit, respectivement, du Dr Georges Dupuis et du Dr. Jean-Marie Tschopp.

Décision :

L'Assemblée générale décide de les faire mentionner dans le présent PV et confirme la nomination du Dr Georges Dupuis et du Prof. Jean-Marie Tschopp comme membres d'honneur.

7. Divers

Question de Mme Martine Tristan concernant les statistiques du nombre de personnes se faisant dépister pour le du cancer du sein. Est-ce que cette statistique tient compte des personnes se faisant dépister sur leur propre initiative, sans invitation de la part du centre de dépistage ? Non, le résultat du centre de dépistage ne montre que la part de personnes invitées ; elle ne tient pas en compte les femmes ayant déjà eu un dépistage par leur médecin traitant ou médecin gynécologue. Le Prof. Bridevaux indique qu'il n'est pas possible d'établir une statistique complète des dépistages, d'une part à cause du secret médical et, d'autre part, car les structures en place ne le permettent pas techniquement.

Il n'y a pas d'autres questions ni demande d'intervention.

M. Dominique Favre clôt l'assemblée générale à 17h45 en remerciant les participants et les organisateurs. Les membres de l'AG se déplacent à la soirée conférence qui a lieu en présence du personnel de PSV et des partenaires.

Dominique Favre, Président

Jean-Bernard Moix, Directeur

Sion, le 13 juin 2019

Annexe : projet de statuts